

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine

**Herausgeber:** Suisse magazine

**Band:** - (2010)

**Heft:** 247-248

**Artikel:** Henri Guisan : entre histoire et légende

**Autor:** Auger, Denis

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849402>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Henri Guisan

Entre histoire et légende.

**O**n commémore cette année les 50 ans de la mort du général Guisan. Outre les manifestations officielles, deux ouvrages lui sont consacrés.

« Guide vénéré de la patrie ». C'est le titre que le président de la Confédération, Max Petitpierre, décerna au général Guisan lors de ses obsèques le 12 avril 1960. Des obsèques qui susciteront une immense émotion dans tout le pays. Près de 300 000 personnes se masseront ainsi sur le parcours du cortège funéraire à Lausanne pour lui dire un dernier adieu.

À l'heure où la Confédération va participer à la commémoration du cinquantenaire de la mort du général, comment celui-ci est-il perçu ? Avec l'ouverture des archives officielles, le « mythe » Guisan des années d'après-guerre a quelque peu été « revisité ». Certains historiens lui reprochent par exemple d'avoir collaboré économiquement avec le III<sup>e</sup> Reich, d'avoir refoulé bon nombre de réfugiés aux frontières. On évoque aussi les sympathies de Guisan pour le maréchal Pétain et certains vont même jusqu'à laisser entendre que le général aurait souhaité un régime fort, au-dessus du Parlement et du Conseil fédéral, institutions qu'il n'a pas particulièrement aimées et avec lesquelles les relations ont parfois été difficiles.

## Une stratégie payante

Mais d'autres historiens qui se penchent sur le « cas » Guisan, loin d'entretenir une légende sacrée ou de la détruire, souhaitent insister davantage sur le pragmatisme de l'officier vaudois. Oui, le général Guisan a pris des risques : il convoque tous les officiers sur la prairie du Grütli sans aucune protection, sa stratégie de « réduit national » prévoyait que les trois quarts de la population du pays auraient été à la merci de l'envahisseur en cas d'attaque allemande. Mais ces risques ont payé. Avec le

discours du Grütli, il a insufflé à toute l'armée – et à tout le pays – un esprit de cohésion et de résistance rarement vu. Quant au réduit national, il interdisait aux Allemands la traversée (notamment ferroviaire) des Alpes vers le sud, traversée économiquement vitale pour eux. Nombreux sont les officiers allemands qui après la guerre ont reconnu qu'une attaque contre la Suisse aurait immobilisé durablement et douloureusement de nombreux soldats. Bref, la stratégie défensive du général Guisan, malgré toutes les critiques qu'elle a essuyées, a payé et a contribué à assurer l'indépendance du pays, en dissuadant les Allemands de toute attaque. Par-dessus tout, il a recherché l'efficacité, malgré les déchirements humains que parfois celle-ci impose. De plus, le général Guisan reste une personnalité hors du commun. Son charisme, sa capacité à mener les hommes, son calme, sa simplicité relationnelle, sa confiance et son assurance inébranlables ont souvent été évoqués et salués. Il n'hésitait pas ainsi à rendre visite à la troupe, à s'entretenir avec le moindre soldat ou le moindre civil. Sa popularité avait de quoi rendre jaloux bon nombre d'officials, à commencer par le Conseil fédéral. Comme le souligne Willi Gautschi, l'un de ses biographes, « Le mérite principal du général Guisan est non seulement d'avoir réussi à renforcer dans la troupe l'esprit d'une discipline prête au sacrifice pendant les années astreignantes du service actif, mais aussi d'avoir créé un lien étroit, garant de la volonté générale de défense, entre le peuple et l'armée. Il est à peine exagéré de parler d'une synthèse de la nation dans les années 1939 à 1945 ». Effectivement, le 12 avril, c'est bien toute la Suisse qui lui rendra hommage. ■

## À lire

### *Le Général Guisan et l'esprit de résistance*

De Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit. Éditions Cabédita, collection Archives vivantes.

### *Du major Davel au général Guisan – Illustrés soldats vaudois dans le monde*

De Alain-Jacques Tornare. Éditions Cabédita et Musée militaire vaudois Morges. À paraître le 20 juin.

Alain-Jacques Tornare

## *Du major Davel au général Guisan*

*Illustrés soldats vaudois dans le monde*



Cabédita

Musée militaire vaudois Morges

## Le programme des cérémonies du 12 avril

- 7 h 30 : Tir au canon à Verte-Rive, Pully.
- 9 h : Dépôt de gerbes au cimetière de Pully.
- 11 h : Vernissage de l'exposition « Le Général Henri Guisan » à Verte-Rive (exposition du 12 au 24 avril).
- 14 h 30 : Culte du souvenir en la cathédrale de Lausanne.
- 17 h 30 : Prise d'armes à Verte-Rive.